



No de résolution
ou annotation



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE DANVILLE**

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le lundi, 6 mai 2019 à 19 h 00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

SONT PRÉSENTS :

- Maire : Monsieur Michel Plourde
- Conseiller #1 : Madame Ginette Pinard
- Conseiller #2: Monsieur Jean-Guy Dionne
- Conseiller #3 : Monsieur Simon Chênevert
- Conseiller #4: Monsieur Jean-Guy Laroche
- Conseiller #5: Monsieur Daniel Pitre
- Conseiller #6: Madame Nathalie Boissé

Directrice générale et secrétaire-trésorière: M^e Josée Vendette

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 15 citoyens qui assistent à l'assemblée ordinaire du Conseil de ville.

MOT D'OUVERTURE

Le maire, monsieur Michel Plourde, prononce l'ouverture de l'assemblée.

Bons coups du mois

N/A

152-2019

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour proposé aux membres du conseil lors de l'envoi de la convocation selon les règles édictées à la *Loi sur les Cités et Villes*;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour en ajoutant le point 3.7 intitulé : Fête des générations – Locations d'équipements.

L'ordre du jour se lit comme suit :

MOT D'OUVERTURE:

BONS COUPS DU MOIS :

1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.0 PROCÈS-VERBAUX


- 2.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 18 mars 2019
- 2.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 8 avril 2019


**Annexe 2.1
Annexe 2.2**




No de résolution
ou annotation

3.0	<u>ADMINISTRATION FINANCE</u>	
3.1	Adoption de la liste des comptes à payer au 6 mai 2019	Annexe 3.1
3.2	Adoption de la liste des chèques émis au 6 mai 2019	Annexe 3.2
3.3	Emploi été – Octroi de subvention	Annexe 3.3
3.4	Stagiaire en environnement – Présentation	Annexe 3.4
3.5	O.T.J. – Embauche – Été 2019	
3.6	St-Jean Baptiste – Organisation	
3.7	Fête des générations – Location d'équipements	Annexe 3.7
4.0	<u>ADMINISTRATION DIVERS</u>	
4.1	Procédure sur la réception et l'examen de plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'octroi de contrat – Adoption	Annexe 4.1
4.2	Christian Perreault c. Danville – Audition	Annexe 4.2
4.3	Évènements d'automne – Dates et budget	Annexe 4.3
4.4	Sûreté du Québec - Programme de parrainage des municipalités – Présentation	Annexe 4.4
4.5	La maison de NANA – Présentation	
5.0	<u>ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES</u>	
	<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>	
6.0	<u>TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU</u>	
6.1	Parc école – Besoins en service – Décision	Annexe 6.1
6.2	Mise à niveau du poste de pompage d'eau brute et al. – Acceptation finale des travaux et libération des retenues	Annexe 6.2
6.3	Usine de filtration – Achat de turbidimètres – Autorisation	Annexe 6.3
7.0	<u>URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</u>	
7.1	Épandage de résidus de désencrage – Ferme Andrée Gilbert	Annexe 7.1
7.2	Lots 4 077 985 P, 4 079 614 P, 4 079 719 P, 6 189 111 P – Décision CPTAQ – Dépôt	Annexe 7.2
7.3	Récupération du verre – Position de la Ville de Danville – Adoption	Annexe 7.3
8.0	<u>SERVICE INCENDIE</u>	
8.1	Municipalité de St-Félix de Kingsey – Entraide – Résolution numéro 107-04-2019	Annexe 8.1
8.2	Premiers répondants – Formation – Autorisation	Annexe 8.2
8.3	Rapport activités du Service de sécurité incendie – Avril 2019	Annexe 8.3
9.0	<u>DEMANDES DIVERSES</u>	
9.1	Persévérance scolaire – Tu y es presque, tiens bon	Annexe 9.1
9.2	Foire commerciale – Annulation	Annexe 9.2
9.3	Fédération des Villages-Relais – AGA – 30 mai 2019 à 8h30 – Espace du Carmel – Invitation	Annexe 9.3
9.4	Suivi - Cœur Villageois – Atelier de travail avec les commerçants – 6 mai 2019 de 8h à 10h	
9.5	Mante du Carré – Autorisation d'utilisation du parc Smith	Annexe 9.4
9.6	Semaine d'appréciation de la jeunesse – Publicité – Information	Annexe 9.5
	<u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u>	
10.0	<u>CORRESPONDANCE</u>	
10.1	MRC des Sources- Résumé des décisions et informations – séance du 24 avril 2019	Annexe 10.1
10.2	DRIA Estrie – Capsule de mai 2019 – Dépôt	Annexe 10.2
10.3	Centre d'enfouissement sanitaire d'Asbestos – États financiers 2018 – Dépôt	Annexe 10.3
10.4	Programme Projets jeunesse locaux 2018-2019 – Refus -	Annexe 10.4
11.0	<u>RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</u>	
11.1	Rapport de monsieur Simon Chênevert	Annexe 11.1
11.2	Rapport de monsieur Jean-Guy Dionne	Annexe 11.2
11.3	Rapport de madame Nathalie Boissé	Annexe 11.3
11.4	Rapport de madame Ginette Pinar	Annexe 11.4
11.5	Rapport de monsieur Michel Plourde	Annexe 11.5
11.6	Rapport de monsieur Daniel Pitre	Annexe 11.6
12.0	<u>VARIA</u>	
13.0	<u>ÉVÈNEMENTS À VENIR</u>	
13.1	Prochaine assemblée ordinaire : mardi, le 21 mai 2019 à 19 heures	
13.2	Rencontre MTQ – MRC des Sources – 8 mai 2019 à 17h30	
13.3	Journée de l'arbre – 18 mai 2019 de 9 heures à 16 h – Garage municipal	
13.4	Vente de garage – 18 et 19 mai 2019	
13.5	Collecte des rebuts encombrants – 20 au 24 mai 2019	

 No de résolution ou annotation	<p>13.6 Congrès Villages-Relais – Danville – 29, 30 et 31 mai 2019 – Coquetel de la Ville le 29 mai 2019 à 17 h</p> <p>13.7 Séjour exploratoire Place aux jeunes – 26 mai 2019</p> <p>13.8 Tournoi du maire d’Asbestos – 31 mai 2019</p> <p><u>QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)</u></p> <p><u>MOT DE FERMETURE</u> <u>LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE</u></p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>2.0 <u>PROCÈS-VERBAUX</u></p>
<p>153-2019</p>	<p>2.1 Adoption du procès-verbal de l’assemblée ordinaire du 18 mars 2019</p> <p>CONSIDÉRANT le dépôt du procès-verbal de l’assemblée ordinaire du 18 mars 2019;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D’APPROUVER le procès-verbal de l’assemblée ordinaire du 18 mars 2019 et d’autoriser sa signature par les personnes habilitées.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>2.2 Adoption du procès-verbal de l’assemblée ordinaire du 8 avril 2019</p> <p>Ce point est reporté à la prochaine assemblée.</p>
	<p>3.0 ADMINISTRATION FINANCE</p>
<p>154-2019</p>	<p>3.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 6 mai 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des comptes à payer transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne; Appuyée par monsieur Simon Chênevert, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D’APPROUVER la liste des comptes à payer telle que soumise au montant de 349 902.73 \$ et d’autoriser le paiement des comptes par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>155-2019</p>	<p>3.2 Adoption de la liste des chèques émis au 6 mai 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la liste des chèques émis au 3 mai 2019 transmise aux membres du conseil;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D’APPROUVER la liste des chèques émis au 3 mai 2019 telle que soumise au montant de 124 970.01 \$ et d’autoriser la signature des chèques par le maire ou, à défaut, la personne désignée et la directrice générale ou, à défaut, la secrétaire-trésorière adjointe.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p> <p><u>Certificat de disponibilité budgétaire</u></p> <p>Je, soussignée secrétaire-trésorière de la Ville de Danville, certifie qu’il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement de l’ensemble des comptes de la ville de Danville au 3 mai 2019.</p> <p>_____</p> <p>Josée Vendette, secrétaire-trésorière</p>

 No de résolution ou annotation	<p>3.3 Emploi d'été – Octroi de subvention</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que la Ville a obtenu trois subventions du Programme Emploi été Canada dont deux pour des postes d'animateur à l'O.T.J. et un pour un poste de sauveteur et que la Corporation de développement économique de Danville a obtenu une subvention pour procéder à l'embauche d'un agent de développement économique.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>3.4 Stagiaire en environnement – Présentation</p> <p>La directrice générale présente aux membres du conseil et à la population monsieur Charles Verville, étudiant en environnement lequel accompagnera la Ville dans le développement de son plan de gestion des matières résiduelles et dans le suivi des différents dossiers environnementaux.</p> <p>Monsieur Verville présente son parcours professionnel et assure le conseil de son soutien dans les projets environnementaux mis de l'avant.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>156-2019</p>	<p>3.5 O.T.J. – Embauche – Été 2019</p> <p>CONSIDÉRANT la résolution numéro 056-2019 désignant le comité d'entrevue pour la sélection du personnel affecté à l'O.T.J. et à la piscine pour l'été 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT la résolution numéro 122-2019 établissant les salaires pour ledit personnel pour l'été 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT les entrevues tenues le 3 mai 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT le rapport de la coordonnatrice de l'O.T.J.;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Jean-Guy Laroche, Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'EMBAUCHER les personnes ci-après désignées pour combler les besoins pour l'O.T.J. et la piscine pour l'été 2019.</p> <p>Les personnes embauchées sont :</p> <p>Piscine : Marianne Lessard Mastine, monitrice en chef Krystel Boire, sauveteur national et monitrice Joanie Duplessis, assistante-sauveteur Michaela Roberts, assistante-sauveteuse</p> <p>O.T.J. : Jérémy Gagné, (8 ans d'expérience) animateur en chef Mariane Larrivée (3-4 ans d'expérience), animatrice Laurence Trépanier (2 ans d'expérience), animatrice Tristan Turcotte (3 ans d'expérience), animateur Marisol Boisvert (2 ans d'expérience), animatrice à temps partiel</p> <p>Nathan Paris Boisvert (concierge) Charlotte Turcotte, animatrice à temps partiel Yoan Robidas, animateur à temps partiel Léa Raïche, animatrice à temps partiel Saskia Desfossés, animatrice à temps partiel Gabrielle Bouchard, animatrice à temps partiel</p> <p>D'AUTORISER la formation de 7 personnes en RCR le 12 mai prochain;</p> <p>D'AUTORISER la dispense d'une formation pour les animateurs pour s'assurer que tous suivent les mêmes règles et respectent les exigences de la Ville.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

 No de résolution ou annotation	<p>3.6 St-Jean-Baptiste – Organisation</p> <p>Les membres du conseil ayant donné leurs avis sur l'organisation de la fête projetée lors de la préparatoire, la directrice générale informe les membres du conseil de la programmation établie.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>157-2019</p>	<p>3.7 Fête des générations – Locations d'équipements</p> <p>CONSIDÉRANT la volonté du conseil de tenir une Fête des générations le samedi, 10 août 2019;</p> <p>CONSIDÉRANT les demandes du comité pour la location d'équipements;</p> <p>CONSIDÉRANT le budget alloué pour l'organisation de ladite fête;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER la location des équipements mentionnés dans le courriel de la Coordonnatrice aux finances, projets et communications du 7 mai 2019 totalisant une somme de 890 \$, plus les produits afférents, les frais de transport et de montage et les taxes applicables.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.0 ADMINISTRATION DIVERS</p>
<p>158-2019</p>	<p>4.1 Procédure sur la réception et l'examen de plaintes formulées dans le cadre de l'adjudication ou l'octroi de contrat – Adoption</p> <p>CONSIDÉRANT les nouvelles mesures législatives entrées en vigueur suite aux modifications apportées à la Loi sur l'Autorité des marchés publics (LAMP) et les modifications apportées à la Loi sur les Cités et Villes et le Code municipal;</p> <p>CONSIDÉRANT l'obligation imposée aux municipalités de se doter d'une procédure relative à la réception et à l'examen des plaintes;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE cette procédure devra être accessible en tout temps sur le site internet de la Ville de Danville;</p> <p>CONSIDÉRANT le projet de procédure relative à la réception et à l'examen des plaintes soumis par la direction générale;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE ce projet est similaire à celui recommandé par l'UMQ et adopté par la MRC des Sources;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé; Appuyée par monsieur Daniel Pitre, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'ADOPTER la procédure relative à la réception et à l'examen des plaintes de la Ville de Danville telle que soumise.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>4.2 Christian Perreault c. Danville - Audition</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil municipal que l'audition du dossier de monsieur Christian Perreault devant la Cour Supérieure sera entendue du 12 au 14 février 2020.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>159-2019</p>	<p>4.3 Évènement d'automne – Dates et budget</p> <p>La Coordonnatrice aux finances, projets et communications demande aux membres du conseil d'établir le calendrier des événements de la Ville de Danville pour l'année 2019.</p>



No de résolution
ou annotation

Après discussions, il est unanimement convenu entre les membres du conseil :

DE FIXER le calendrier des évènements et des responsables de l'organisation desdits évènements comme suit :

Évènements:	Date:	Budget alloué	Responsables
Fête des générations	Samedi, 10 août 2019	3 000 \$	Mme Boissé
Forum Anglophone	Samedi, 2 novembre 2019 10h à 14h		M. Plourde
Club Select Danville/Asbestos	Vendredi, 13 septembre 2019	500 \$	MM. Plourde et Pitre
Prix Pierre Grimard	Jeudi, 19 septembre 2019	666 \$	Mme Boissé M. Chênevert
Bruch des nouveaux arrivants	Dimanche, 17 novembre 2019	1 500 \$	Mme Boissé M. Laroche
Brunch du Maire en collaboration avec les Chevaliers	À fixer	250 \$	Mme Pinard
Journée du Bonjour, Hi, Holà	Jeudi, 17 octobre 2019 à 15h30	250 \$	Mme Boissé
Soirée canadienne avec DHSC	Samedi, 12 octobre 2019		DHSC

ADOPTÉE

4.4 Sûreté du Québec – Programme de parrainage des municipalités - Présentation

La directrice générale présente le programme de parrainage des municipalités de la MRC des Sources.

Elle remet aux membres du conseil le dépliant émis par la Sûreté du Québec pour expliquer le programme.

Notre parrain est monsieur Jean-Robert Lyrette.

Le tout est soumis à titre d'information.

4.5 La maison de NANA - Présentation

La directrice générale invite madame Jessica Labrecque-Jobin à venir se présenter et à présenter la Maison de NANA.

Madame Labrecque-Jobin est animatrice à la Maison des jeunes de Danville et souhaite offrir les services de l'organisme qu'elle a mis sur pied à Sherbrooke aux citoyens de Danville. Cet organisme, la Maison de NANA a pour mission de soutenir les personnes âgées dans le besoin, de briser l'isolement, de combattre l'exclusion sociale et de prévenir la délinquance, la criminalité et l'intimidation chez les adolescents.

Le conseil lui souhaite la bienvenue et est heureux d'accueillir ce nouvel organisme sur son territoire.

Le tout est soumis à titre d'information.

5.0 ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

Aucun point n'est traité.

QUESTIONS DES CITOYENS

Madame Ariane Dupuis se présente et souhaite que la Ville se penche sur la problématique des chats errants et sur le contrôle de la stérilisation. Elle demande à ce qu'un programme de stérilisation des animaux soit mis en place pour s'assurer qu'il y ait un contrôle sur le nombre d'animaux. Elle souligne également qu'il devrait y avoir des médailles pour les chats et elle demande pourquoi les médailles de chiens sont en plastique plutôt qu'en métal. Environnementalement, une médaille en métal qui est conservée année après année est plus appropriée qu'une médaille de plastique. La direction générale lui indique que c'est un dossier sur lequel la ville travaillera cette année et que nous notons le tout pour étude future. Madame Dupuis offre sa présence si elle peut aider la Ville à mieux gérer ce volet animal.

Monsieur Jocelyn Létourneau se présente au conseil sur invitation de monsieur le maire pour parler du recyclage de verre. Il vient à titre personnel et ne représente pas Danville en



No de résolution
ou annotation

transition et souhaite finaliser publiquement le débat débuté sur les réseaux sociaux. Des discussions ont lieu sur l'opportunité de recycler le verre et le respect, mais aucune décision n'est prise.

Monsieur Pierre Dion se présente au conseil pour discuter du mauvais état du Chemin de la Vallée. Il demande à ce que l'on creuse les fossés sur ce chemin pour permettre un meilleur écoulement des eaux.

Monsieur le maire répond qu'une rencontre du sous-comité d'interventions ciblées en milieu rural incluant des citoyens des secteurs concernés se tiendra sous peu et que suite à cette rencontre, des travaux de creusement de fossés auront lieu. Effectivement, si l'écoulement se fait mieux, l'état des chemins ne pourra qu'en être amélioré.

Une demande est adressée au conseil pour savoir si les organismes communautaires peuvent participer à la fin de semaine de vente de garage du mois de mai. La réponse est oui, mais il faut payer le permis puisque cela permet d'être inscrit sur la carte qui sera émise et permet à la Maison des jeunes de financer cette activité.

Des discussions ont lieu avec les citoyens sur la récupération du verre. Pour l'instant, comme il n'y a pas de débouché intéressant pour la revente du verre recyclé, le conseil maintient sa position de récupérer le verre par le biais du bac vert. Même si le verre sert à sceller les couches de déchets au site d'enfouissement, le verre est recyclé par Gesterra, à même le bac vert. Actuellement, des projets expérimentaux sont faits par Gesterra tels des tapis de verre, des bancs de parc, de l'asphalte mais les débouchés sont faibles. Dès que d'autres débouchés seront disponibles, Gesterra a l'intention elle aussi de recycler le verre en le vendant, ainsi la récupération par le bac vert permettra d'approvisionner Gesterra sans coûts additionnels pour la Ville de Danville et ses citoyens.

6.0 TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

160-2019

6.1 Parc école – Besoins en service - Décision

CONSIDÉRANT la décision de la Ville de collaborer à la réalisation du Parc école de l'école Masson tant en argent qu'en services, le tout tel qu'il apparaît dans résolution numéro 107-2019 adoptée le 8 avril 2019;

CONSIDÉRANT la liste des besoins en service communiqué par la chargée de projets pour l'école Masson;

CONSIDÉRANT QUE la Ville considère important de collaborer au projet et est disposée à faire effectuer certains travaux par ses employés;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Nathalie Boissé,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la directrice générale à convenir avec la chargée de projets de l'École Masson les travaux qui seront réalisés par la Ville de Danville étant convenu que ces travaux seront des travaux de démolition, de transport et de fourniture de matériaux sans conception ni réalisation de travaux des nouvelles installations.

ADOPTÉE

161-2019

6.2 Mise à niveau du poste de pompage d'eau brute et al. – Acceptation finale des travaux et libération des retenues


CONSIDÉRANT le contrat de mise à niveau du poste de pompage d'eau brute de l'usine octroyé par la résolution 393-2017 adoptée le 20 novembre 2017;

CONSIDÉRANT la réception provisoire des travaux effectuée en 2018 ;

CONSIDÉRANT la réception définitive des travaux prononcée le 1^{er} mai 2019 suite à une inspection tenue le 24 avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE lesdits travaux se sont élevés à une somme de 480 822.65, excluant les taxes et retenue;

CONSIDÉRANT la recommandation de nos ingénieurs GBI, Services d'ingénierie de libérer la retenue contractuelle prévue au contrat;

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de madame Ginette Pinard, Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche, IL EST RÉSOLU :</p> <p>DE PRENDRE ACTE de la réception définitive du projet de mise à niveau de poste de pompage d'eau brute et des travaux de modernisation du décanteur de l'usine prononcée le 1^{er} mai 2019;</p> <p>DE VERSER la retenue contractuelle finale relative à ce dossier au montant de 27 644.74 \$ incluant les taxes.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
<p>162-2019</p>	<p>6.3 Usine de filtration – Achat de turbidimètres – Autorisation</p> <p>CONSIDÉRANT les travaux d'automatisation en cours à l'usine de traitement des eaux;</p> <p>CONSIDÉRANT QU'une inspection recommande le remplacement des trois turbidimètres de l'usine;</p> <p>CONSIDÉRANT la soumission reçue de Veolia Water Technologies Canada Inc. au montant de 12 300 \$ plus les taxes applicables;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER l'achat de trois turbidimètres pour l'usine de traitement des eaux suivant la soumission reçue de Veolia Water Technologies Canada Inc. au montant de 12 300 \$, plus les taxes applicables.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>7.0 URBANISME ET ÉMISSION DES PERMIS</p>
	<p>7.1 Épandage de résidus de désencrage – Ferme Andrée Gilbert</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil et le public que de l'épandage de résidus de désencrage chaulant de l'usine Cascades Groupe Tissus de Kingsey Falls sera effectué sur le lot 4 078 276.</p> <p>La réglementation de la Ville de Danville autorise de tels épandages.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>7.2 LOTS 4 077 985 P, 4 079 614 P, 4 079 719 P, 6 189 111 P et 6 189 112 P- Décision CPTAQ - Dépôt</p> <p>La directrice générale dépose la décision reçue de la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le dossier 421161 concernant les lots 4 077 985, 4 079 614, 4 079 719, 6 189 111 et 6 189 112.</p> <p>Tel que décrété par cette décision, la Commission autorise l'utilisation à des fins autres que l'agriculture :</p> <ul style="list-style-type: none"> -d'une partie du lot 4 079 719 afin de permettre l'installation de canalisation visant à assurer le drainage des eaux; -d'une partie du lot 4 079 719 pour utilisation temporaire durant les travaux; -d'une partie du lot 4 077 985 pour y entreposer des matériaux et de la machinerie de façon temporaire. <p>Le reste de la demande d'utilisation de lots à des fins autres que l'agriculture est refusée.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>163-2019</p>	<p>7.3 Récupération du verre- Position de la Ville de Danville - Adoption</p> <p>CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville est sollicitée afin d'installer un conteneur à l'Hôtel de Ville pour récupérer le verre;</p> <p>CONSIDÉRANT QUE des recherches ont été effectuées afin de trouver la meilleure solution</p>



No de résolution
ou annotation

pour la récupération du verre dans le respect de la capacité de payer des citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le contrat de gestion des matières résiduelles de la Ville prévoit la récupération du verre à même le bac vert;

CONSIDÉRANT la visite effectuée aux installations de Gaudreau Environnement Inc.;

CONSIDÉRANT le constat dressé par le stagiaire en environnement de la Ville de Danville suite à cette visite;

CONSIDÉRANT QU'actuellement, il y a peu de débouchés pour la récupération du verre;

CONSIDÉRANT QUE pour l'instant, l'option de récupérer le verre par le biais du bac vert est la solution la plus adéquate;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la position de la Ville de Danville de recommander aux citoyens de continuer à récupérer le verre par le biais du bac vert et,

DE DIFFUSER cette recommandation.

ADOPTÉE

8.0 SERVICE INCENDIE

164-2019

8.1 Municipalité de St-Félix-de-Kingsey – Entraide – Résolution numéro 107-04-2019

CONSIDÉRANT la résolution numéro 107-04-2019 reçue de la municipalité de St-Félix-de-Kingsey nous avisant qu'un minimum de trois (3) heures sera facturé pour toute demande d'entraide qu'elle soit en incendie ou en intervention accident;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville adhère à ce principe;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Danville juge opportun de faire de même;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Dionne,
IL EST RÉSOLU :

DE PRENDRE ACTE de la résolution numéro 107-04-2019 adoptée par la municipalité de St-Félix-de-Kingsey le 8 avril 2019;

D'AVISER la municipalité de St-Félix-de-Kingsey et les autres partenaires concernés que la Ville de Danville facturera également un minimum de trois (3) heures pour toute demande d'entraide les impliquant.

ADOPTÉE

165-2019

8.2 Premiers répondants – Formation - Autorisation

CONSIDÉRANT l'offre de service déposée par Formation SAVIE Inc. pour le maintien des compétences de premiers répondants;


CONSIDÉRANT QUE l'offre de service vise la formation de deux groupes les mercredi 15 et 17 mai 2019;


CONSIDÉRANT la nécessité de maintenir les compétences des membres du service de sécurité incendie à titre de premier répondant;


EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Simon Chênevert,
Appuyée par monsieur Jean-Guy Laroche,
IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER la dispense de formation de maintien des compétences de premiers répondants pour les pompiers du service de sécurité incendie de Danville par Formation SAVIE Inc. les 15 et 17 mai 2019, le tout suivant la soumission de Formation SAVIE Inc. au montant de 1 010 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

 No de résolution ou annotation	<p>8.3 Rapport d'activités du Service de sécurité incendie – Avril 2019</p> <p>La directrice générale dépose le rapport des activités du service de sécurité incendie pour le mois d'avril 2019.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>9.0 DEMANDES DIVERSES</p>
	<p>9.1 Persévérance scolaire – Tu y es presque, tiens bon</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil de la campagne des partenaires pour la réussite éducative en Estrie. Cette campagne vise à encourager les jeunes à valoriser leur réussite éducative.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>9.2 Foire commerciale - Annulation</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que la Foire commerciale à Asbestos, initialement prévue pour les 17 et 18 mai 2019, est annulée.</p> <p>La directrice générale fait lecture du courriel reçu en date du 24 avril 2019 annonçant ladite annulation.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>9.3 Fédération des Villages-Relais – AGA – 30 mai 2019 à 8h30 – Espace du Carmel – Invitation</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil que la Fédération des Villages-Relais tiendra son assemblée générale annuelle le 30 mai 2019 à 8h30 à Danville dans le cadre du congrès annuel des Villages-Relais.</p> <p>Les membres du conseil sont invités à y assister plus précisément monsieur le maire, Michel Plourde, lequel sera invité à souhaiter la bienvenue aux congressistes.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>9.4 Suivi – Cœur Villageois – Atelier de travail avec les commerçants – 6 mai 2019 de 8h à 10h</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil qu'un atelier de travail avec les commerçants sera tenu le 6 mai prochain au centre Mgr Thibault. Organisé en collaboration avec l'organisme Cœur Villageois, cet atelier de travail a pour but de sensibiliser les commerçants à l'approche touristique afin de mettre en valeur notre territoire.</p> <p>Chapeauté par monsieur Daniel Pitre et madame Chantale Dallaire, cet atelier se veut un incitatif à collaborer ensemble pour promouvoir le tourisme local.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
<p>166-2019</p>	<p>9.5 Mante du Carré – Autorisation d'utilisation du Parc Smith</p> <p>CONSIDÉRANT la demande reçue de la Mante du Carré pour l'utilisation du parc Smith les samedis de 10h à 16h pour les marchés publics;</p> <p>CONSIDÉRANT la demande additionnelle formulée pour l'utilisation dudit parc lors d'un achalandage exceptionnel du restaurant les vendredis et samedis soirs;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de monsieur Daniel Pitre, Appuyée par madame Nathalie Boissé, IL EST RÉSOLU :</p> <p>D'AUTORISER l'utilisation du parc Smith par la Mante du Carré pour la tenue des marchés publics;</p>

 <p>No de résolution ou annotation</p>	<p>D'AUTORISER l'utilisation du parc Smith pour la tenue spéciale d'évènements du restaurant un soir par mois.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>
	<p>9.6 Semaine d'appréciation de la jeunesse – Publicité – Information</p> <p>La directrice générale informe les membres du conseil de l'offre de Les Actualités-L'Étincelle pour souligner la semaine d'appréciation de la jeunesse.</p> <p>Les membres du conseil déclinent l'offre étant donné que la Ville de Danville a créé deux prix inspirations de 125 \$ chacun qui seront remis à des étudiants demeurant sur le territoire de la Ville de Danville et s'étant démarqué à la Polyvalente L'Escale et au Régional high School de Richmond.</p> <p>Le tout est soumis à titre d'information.</p>
	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Pierre Dion demande si la Ville a objection à ce qu'il organise un mariage sur sa propriété le 14 septembre prochain. Des gens avec des motorisés dormiraient chez-lui. Il n'y a aucune réglementation interdisant la tenue d'un tel évènement pour autant que cela ne nuise pas au voisinage.</p> <p>Monsieur Richard Letendre indique apprendre qu'il y aura une fête pour la St-Jean-Baptiste. Il demande où se tiendra la fête et quelle sera la programmation. Monsieur le maire indique que la fête se tiendra au centre Mgr Thibault et que la programmation sera diffusée dès qu'elle sera connue.</p> <p>Monsieur Gilles Parent renchérit la position de la Ville quant au recyclage du verre indiquant qu'en déposant le verre dans le bac vert, nous permettons à la Ville d'obtenir plus de redevances qui peuvent être investies en protection de l'environnement puisque les redevances sont fixées sur le poids récupéré. Pour l'instant, c'est donc une alternative intéressante pour toutes les parties.</p>
	<p>10.0 CORRESPONDANCE</p> <p>La directrice générale par intérim résume le contenu de la correspondance reçue depuis la dernière assemblée dont il est fait état dans l'ordre du jour ci-avant adopté.</p>
	<p>11.0 RAPPORTS DES MEMBRES DU CONSEIL</p> <p>Les rapports des membres du conseil indiqués à l'ordre du jour sont déposés.</p> <p>Monsieur le maire fait un tour de table pour que chaque membre du conseil puisse faire état d'un point important réalisé pendant le mois.</p> <p>Tous les membres du conseil s'expriment.</p>
	<p>12.0 VARIA</p> <p>Madame Nathalie Boissé demande à ce que nous déposions des dépliants du Service de transport en commun des Sources dans le présentoir à l'entrée de l'Hôtel de Ville. Elle tient également à remercier monsieur Demers pour le don de sacs pour la journée de l'arbre. Elle invite les agriculteurs à remettre leurs sacs usagés à la Ville pour faciliter la distribution de compost lors de la prochaine journée de l'arbre.</p>
	<p>13.0 ÉVÈNEMENTS À VENIR</p> <p>Le maire et les conseillers font état des évènements à venir et donnent des informations quant à ceux-ci.</p> <p>La prochaine assemblée sera le mardi, 21 avril 2019 à 19 heures.</p>

 No de résolution ou annotation	<p>QUESTIONS DES CITOYENS</p> <p>Monsieur Richard Letendre réitère l'offre de Théâtre Effet V pour organiser la journée de la Ville de Danville dans le cadre de la semaine de la culture. Une rencontre sera tenue à cet effet prochainement.</p> <p>Théâtre Effet V remercie également la Ville pour leur avoir permis de se produire au Centre Mgr Thibault.</p>
	<p>MOT DE FERMETURE</p> <p>Le maire annonce l'épuisement de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire.</p>
<p>167-2019</p>	<p>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</p> <p>Sur la proposition de monsieur Jean-Guy Dionne IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ</p> <p>DE LEVER l'assemblée à 20 h 36.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE</p>

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.

 Michel Plourde, maire

 Me Josée Vendette